



**SAS MMB 34**

3 Passage Bruyas  
34000 MONTPELLIER

**Bilan et compte de résultat établis**  
**du 01/04/2023 au 31/03/2024**



En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS MMB 34  
3 Passage Bruyas  
34000 MONTPELLIER

relatifs à l'exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	533 596 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	515 971 Euros
- Résultat net comptable,	(91 530) Euros

Fait à Montpellier cedex 2  
Le 10/07/2024

Christophe GODDYN  
EXPERT COMPTABLE



## SOMMAIRE

	Pages
<b>COMPTES ANNUELS</b>	
- Soldes intermédiaires de gestion	2
- Compte de résultat	3 et 4
- Bilan actif-passif	5 et 6
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	7 à 9
- Détail Compte de résultat	10 à 12
- Détail des comptes bilan actif passif	13 et 14
<b>ANNEXE COMPTABLE</b>	
- Annexe	15 à 20
<b>DOSSIER FISCAL</b>	
- Liasse 2065	21 et 22
- Liasses 2050 à 2059-F	23 à 42
- Liasses intégration fiscale (filiale)	43 à 48

### CAZES-GODDYN

500 Rue Léon Blum  
Immeuble Le Thélème  
34965 Montpellier cedex 2  
04.67.20.20.20



## COMPTES ANNUELS

CAZES-GODDYN  
500 Rue Léon Blum  
Immeuble Le Thélème  
34965 Montpellier cedex 2

**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2024	12	31/03/2023	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	515 971	100.00	530 022	100.00	14 051-	2.65-
+ Ventes de marchandises	515 971	100.00	530 022	100.00	14 051-	2.65-
- Coût d'achat des marchandises vendues	212 879	41.26	209 461	39.52	3 418	1.63
<b>Marge commerciale</b>	303 092	58.74	320 561	60.48	17 469-	5.45-
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>						
- Matières premières, approvisionnements consommés	417				417	
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	417-				417-	
<b>Marge brute globale</b>	302 676	58.66	320 561	60.48	17 886-	5.58-
- Autres achats + charges externes	156 747	30.38	168 625	31.81	11 878-	7.04-
<b>Valeur ajoutée</b>	145 929	28.28	151 936	28.67	6 007-	3.95-
+ Subventions d'exploitation	7 000	1.36	2 667	0.50	4 333	162.50
- Impôts, taxes et versements assimilés	17 355	3.36	16 663	3.14	692	4.15
- Salaires du personnel	93 562	18.13	90 148	17.01	3 414	3.79
- Charges sociales du personnel	18 738	3.63	18 219	3.44	519	2.85
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	23 273	4.51	29 572	5.58	6 299-	21.30-
+ Autres produits de gestion courante			6		6-	100.00-
- Autres charges de gestion courante	479	0.09	501	0.09	22-	4.43-
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	12 500	2.42	14 098	2.66	1 598-	11.33-
- Dotations aux amortissements	15 015	2.91	15 015	2.83		
- Dotations aux provisions						
<b>Résultat d'exploitation</b>	20 279	3.93	28 160	5.31	7 881-	27.99-
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	135	0.03	5 242	0.99	5 107-	97.42-
- Charges financières						
<b>Résultat courant</b>	20 414	3.96	33 402	6.30	12 988-	38.88-
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	108 882	21.10	1 023	0.19	107 859	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	108 882-	21.10-	1 023-	0.19-	107 859-	NS
- Impôt sur les bénéfices	3 062	0.59	4 934	0.93	1 872-	37.94-
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	91 530-	17.74-	27 445	5.18	118 974-	433.50-

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2024 12			Exercice N-1 31/03/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	515 971		515 971	530 022		14 051-	2. 65-
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	515 971		515 971	530 022		14 051-	2. 65-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			7 000	2 667		4 333	162. 50
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 500	14 098		1 598-	11. 33-
Autres produits				6		6-	100. 00-
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			535 471	546 794		11 322-	2. 07-
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			220 562	217 448		3 114	1. 43
Variation de stock (marchandises)			7 683-	7 987-		304	3. 80
Achats de matières premières et autres approvisionnements			417			417	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			156 747	168 625		11 878-	7. 04-
Impôts, taxes et versements assimilés			17 355	16 663		692	4. 15
Salaires et traitements			93 562	90 148		3 414	3. 79
Charges sociales			18 738	18 219		519	2. 85
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 015	15 015			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			479	501		22-	4. 43-
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			515 192	518 633		3 441-	0. 66-
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			20 279	28 160		7 881-	27. 99-
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2024		12 31/03/2023		Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)				5 242	5 242-	100.00-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		135			135	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		135		5 242	5 107-	97.42-
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		135		5 242	5 107-	97.42-
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		20 414		33 402	12 988-	38.88-
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				1 023	1 023-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		108 882			108 882	
<b>Total VIII</b>		108 882		1 023	107 859	NS
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		108 882-		1 023-	107 859-	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		3 062		4 934	1 872-	37.94-
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		535 607		552 036	16 429-	2.98-
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		627 136		524 591	102 546	19.55
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		91 530-		27 445	118 974-	433.50-

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

5 242

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2024 12			Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	14 250	13 839	411	3 261	2 850-	87.40-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	132 561	71 870	60 691	72 856	12 165-	16.70-
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	9 375		9 375	9 375			
<b>Total II</b>	<b>156 186</b>	<b>85 709</b>	<b>70 477</b>	<b>85 492</b>	<b>15 015-</b>	<b>17.56-</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	103 952		103 952	96 269	7 683	7.98
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	394 379	108 882	285 497	346 222	60 725-	17.54-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	47 098		47 098	98 202	51 104-	52.04-	
Charges constatées d'avance (3)	26 571		26 571	26 024	547	2.10	
<b>Total III</b>	<b>572 001</b>	<b>108 882</b>	<b>463 119</b>	<b>566 717</b>	<b>103 598-</b>	<b>18.28-</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>728 187</b>	<b>194 591</b>	<b>533 596</b>	<b>652 208</b>	<b>118 613-</b>	<b>18.19-</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2024	12	31/03/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000		10 000			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	1 000		1 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	77 977		50 532		27 445	54.31
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	91 530		27 445		118 974	433.50
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	2 553		88 977		91 530	102.87	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	315 204		328 957		13 754	4.18
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	8 506		5 444		3 062	56.25
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 726		184 502		9 776	5.30	
Dettes fiscales et sociales	22 302		14 762		7 540	51.07	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes			1 655		1 655	100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	15 411		27 911		12 500	44.79
	<b>Total IV</b>	536 149		563 232		27 083	4.81
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		533 596		652 208		118 613	18.19

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

234 300

247 629

## DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2024 12	% CA	31/03/2023 12	% CA	Euros	%
<b>VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION</b>	515 971	100.00	530 022	100.00	14 051-	2.65-
VENTES DE MARCHANDISES	515 971	100.00	530 022	100.00	14 051-	2.65-
70700000 VENTES BÉZIERS	515 971	100.00	530 022	100.00	14 051-	2.65-
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	212 879	41.26	209 461	39.52	3 418	1.63
60370000 VARIAT.STOCK MARCHANDISES	7 683-	1.49-	7 987-	1.51-	304	3.80
60710000 ACHATS MARCH BÉZIERS	220 562	42.75	217 448	41.03	3 114	1.43
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	303 092	58.74	320 561	60.48	17 469-	5.45-
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMME	417				417	
60261000 EMBALLAGES	417				417	
<b>MARGE BRUTE DE PRODUCTION</b>	417-				417-	
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	302 676	58.66	320 561	60.48	17 886-	5.58-
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	156 747	30.38	168 625	31.81	11 878-	7.04-
60611000 ELECTRICITE/GAZ	7 722	1.50	6 590	1.24	1 133	17.19
60614000 CARBURANT	1 368	0.27	664	0.13	705	106.20
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	1 012	0.20	383	0.07	629	163.94
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	453	0.09	635	0.12	181-	28.58-
61100000 PRESTATIONS DE DIRECTION	18 000	3.49	18 000	3.40		
61320000 LOYER BÉZIERS	45 986	8.91	42 616	8.04	3 370	7.91
61351000 LOCATION TPE CB	467	0.09	461	0.09	6	1.30
61400000 CHARGES LOC BÉZIERS	45 329	8.79	51 914	9.79	6 584-	12.68-
61410000 CHARGES LOC - FONDS MARKETING	3 514	0.68	1 679	0.32	1 835	109.33
61411000 CHARGES LOC - PARKING	3 053	0.59	1 244	0.23	1 809	145.42
61551000 ENTRETIEN MAT.TECHNIQUE	1 605	0.31	1 384	0.26	221	15.96
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	735	0.14			735	
61560000 MAINTENANCE	332	0.06	1 081	0.20	749-	69.28-
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 116	0.22	1 041	0.20	75	7.22
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	6 413	1.24	6 382	1.20	31	0.49
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	957	0.19	9 771	1.84	8 814-	90.21-
62262000 HONORAIRES CAC			3 443	0.65	3 443-	100.00-
62263000 HONORAIRES AVOCATS	420	0.08	555	0.10	135-	24.32-
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	350	0.07	65	0.01	285	435.17
62301000 PUBLICITÉ BÉZIERS	3 088	0.60	3 255	0.61	167-	5.14-
62411000 TRANSPORT S/ACHAT BÉZIERS	8 987	1.74	8 138	1.54	850	10.44
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT TRANSPORT	59	0.01	341	0.06	282-	82.77-
62510100 FRAIS DE DEPLACEMENT HOTEL			170	0.03	170-	100.00-
62510200 FRAIS RESTAURANTS	53	0.01	47	0.01	6	12.65
62510300 FRAIS DE PARKING			2	0.00	2-	100.00-
62530000 FORFAIT KILOMETRIQUE			2 783	0.53	2 783-	100.00-
62570000 RECEPTIONS			30	0.01	30-	100.00-
62610000 FRAIS TELECOMMUNICATION	458	0.09	420	0.08	38	9.09
62750000 FRAIS BANCAIRES	2 338	0.45	2 479	0.47	141-	5.68-
62780000 COMMISSIONS CB	2 503	0.49	2 579	0.49	76-	2.96-
62810000 COTISATION GIE BÉZIERS	381	0.07	369	0.07	13	3.39
62811000 COTIS. PROFESSIONNELLES	46	0.01	106	0.02	60-	56.62-

**DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/03/2024 12	CA	31/03/2023 12	CA	Euros	%
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	145 929	28.28	151 936	28.67	6 007-	3.95-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 000	1.36	2 667	0.50	4 333	162.50
74020000 SUBVENTIONS APPRENTIS	7 000	1.36	2 667	0.50	4 333	162.50
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	17 355	3.36	16 663	3.14	692	4.15
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	71	0.01	378	0.07	307-	81.15-
63330000 FORMATION	2 394	0.46	523	0.10	1 870	357.28
63511000 CET	3 842	0.74	3 822	0.72	20	0.52
63512000 TAXES FONCIERES	11 048	2.14	11 939	2.25	892-	7.47-
SALAIRES DU PERSONNEL	93 562	18.13	90 148	17.01	3 414	3.79
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	88 125	17.08	82 548	15.57	5 576	6.76
64120000 CONGES PAYES	269	0.05	2 278	0.43	2 009-	88.18-
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	3 333	0.65	3 582	0.68	250-	6.97-
64140000 INDEM.ET AVANTAGES DIVERS	1 836	0.36	1 740	0.33	96	5.55
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	18 738	3.63	18 219	3.44	519	2.85
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	11 757	2.28	11 886	2.24	128-	1.08-
64530000 KLESIA RETRAITE	2 322	0.45	2 365	0.45	43-	1.84-
64545000 MUTUELLE AXA	674	0.13	350	0.07	324	92.66
64550000 PREVOYANCE APICIL	530	0.10	242	0.05	288	119.12
64580000 CHARGES S/SALAIR.PROVIS.	131	0.03	126	0.02	5	3.63
64581000 DEV. PARITARISME	105	0.02	106	0.02	1-	0.90-
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	491	0.10	590	0.11	99-	16.83-
64770000 TICKETS RESTAURANT	2 127	0.41	2 044	0.39	84	4.10
64800000 AUTRES CHARGES DE PERS.	600	0.12	510	0.10	90	17.65
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	23 273	4.51	29 572	5.58	6 299-	21.30-
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			6		6-	100.00-
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR			6	0.00	6-	100.00-
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	479	0.09	501	0.09	22-	4.43-
65160000 DROITS D'AUTEURS	474	0.09	498	0.09	24-	4.87-
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	6	0.00	4	0.00	2	56.71
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	12 500	2.42	14 098	2.66	1 598-	11.33-
79100000 TRANSF.CHGES EXPLOITATION	12 500	2.42	14 098	2.66	1 598-	11.33-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	15 015	2.91	15 015	2.83		
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORP.	2 850	0.55	2 850	0.54		
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	12 165	2.36	12 165	2.30		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	20 279	3.93	28 160	5.31	7 881-	27.99-
PRODUITS FINANCIERS	135	0.03	5 242	0.99	5 107-	97.42-
76170000 PRODUITS FINANCIERS SUR CREANC			5 242	0.99	5 242-	100.00-
76800000 AUTRES PPTS FINANCIERS	135	0.03			135	

## DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/03/2024 12	% CA	Exercice N-1 31/03/2023 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
<b>RESULTAT COURANT</b>	20 414	3.96	33 402	6.30	12 988-	38.88-
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	108 882	21.10	1 023	0.19	107 859	NS
67120000 PENALITES ET AMENDES			516	0.10	516-	100.00-
67180000 AUTRES CHAR.EXCEP.GESTION			507	0.10	507-	100.00-
68760000 DOT.PROV.DEPREC.EXCEPT.	108 882	21.10			108 882	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	108 882-	21.10-	1 023-	0.19-	107 859-	NS
<b>IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	3 062	0.59	4 934	0.93	1 872-	37.94-
69810000 INTEGRATION FISCALE CHARG	3 062	0.59	4 934	0.93	1 872-	37.94-
<b>RESULTAT NET</b>	91 530-	17.74-	27 445	5.18	118 974-	433.50-

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/03/2024 12	Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	515 971	530 022	14 051-	2.65-
70700000 VENTES BÉZIERS	515 971	530 022	14 051-	2.65-
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>515 971</b>	<b>530 022</b>	<b>14 051-</b>	<b>2.65-</b>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 000	2 667	4 333	162.50
74020000 SUBVENTIONS APPRENTIS	7 000	2 667	4 333	162.50
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	12 500	14 098	1 598-	11.33-
79100000 TRANSF.CHGES EXPLOITATION	12 500	14 098	1 598-	11.33-
AUTRES PRODUITS		6	6-	100.00-
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR		6	6-	100.00-
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>535 471</b>	<b>546 794</b>	<b>11 322-</b>	<b>2.07-</b>
ACHATS DE MARCHANDISES	220 562	217 448	3 114	1.43
60710000 ACHATS MARCH BÉZIERS	220 562	217 448	3 114	1.43
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	7 683-	7 987-	304	3.80
60370000 VARIAT.STOCK MARCHANDISES	7 683-	7 987-	304	3.80
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	417		417	
60261000 EMBALLAGES	417		417	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	156 747	168 625	11 878-	7.04-
60611000 ELECTRICITE/GAZ	7 722	6 590	1 133	17.19
60614000 CARBURANT	1 368	664	705	106.20
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	1 012	383	629	163.94
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	453	635	181-	28.58-
61100000 PRESTATIONS DE DIRECTION	18 000	18 000		
61320000 LOYER BÉZIERS	45 986	42 616	3 370	7.91
61351000 LOCATION TPE CB	467	461	6	1.30
61400000 CHARGES LOC BÉZIERS	45 329	51 914	6 584-	12.68-
61410000 CHARGES LOC - FONDS MARKETING	3 514	1 679	1 835	109.33
61411000 CHARGES LOC - PARKING	3 053	1 244	1 809	145.42
61551000 ENTRETIEN MAT.TECHNIQUE	1 605	1 384	221	15.96
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	735		735	
61560000 MAINTENANCE	332	1 081	749-	69.28-
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 116	1 041	75	7.22
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	6 413	6 382	31	0.49
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	957	9 771	8 814-	90.21-
62262000 HONORAIRES CAC		3 443	3 443-	100.00-
62263000 HONORAIRES AVOCATS	420	555	135-	24.32-
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	350	65	285	435.17
62301000 PUBLICITÉ BÉZIERS	3 088	3 255	167-	5.14-
62411000 TRANSPORT S/ACHAT BÉZIERS	8 987	8 138	850	10.44
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT TRANSPORT	59	341	282-	82.77-
62510100 FRAIS DE DEPLACEMENT HOTEL		170	170-	100.00-
62510200 FRAIS RESTAURANTS	53	47	6	12.65
62510300 FRAIS DE PARKING		2	2-	100.00-
62530000 FORFAIT KILOMETRIQUE		2 783	2 783-	100.00-
62570000 RECEPTIONS		30	30-	100.00-
62610000 FRAIS TELECOMMUNICATION	458	420	38	9.09
62750000 FRAIS BANCAIRES	2 338	2 479	141-	5.68-

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2024 12	Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62780000 COMMISSIONS CB	2 503	2 579	76-	2.96-
62810000 COTISATION GIE BÉZIERS	381	369	13	3.39
62811000 COTIS. PROFESSIONNELLES	46	106	60-	56.62-
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>17 355</b>	<b>16 663</b>	<b>692</b>	<b>4.15</b>
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	71	378	307-	81.15-
63330000 FORMATION	2 394	523	1 870	357.28
63511000 CET	3 842	3 822	20	0.52
63512000 TAXES FONCIERES	11 048	11 939	892-	7.47-
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	<b>93 562</b>	<b>90 148</b>	<b>3 414</b>	<b>3.79</b>
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	88 125	82 548	5 576	6.76
64120000 CONGES PAYES	269	2 278	2 009-	88.18-
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	3 333	3 582	250-	6.97-
64140000 INDEM.ET AVANTAGES DIVERS	1 836	1 740	96	5.55
<b>CHARGES SOCIALES</b>	<b>18 738</b>	<b>18 219</b>	<b>519</b>	<b>2.85</b>
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	11 757	11 886	128-	1.08-
64530000 KLESIA RETRAITE	2 322	2 365	43-	1.84-
64545000 MUTUELLE AXA	674	350	324	92.66
64550000 PREVOYANCE APICIL	530	242	288	119.12
64580000 CHARGES S/SALAIR.PROVIS.	131	126	5	3.63
64581000 DEV. PARITARISME	105	106	1-	0.90-
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	491	590	99-	16.83-
64770000 TICKETS RESTAURANT	2 127	2 044	84	4.10
64800000 AUTRES CHARGES DE PERS.	600	510	90	17.65
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>15 015</b>	<b>15 015</b>		
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORP.	2 850	2 850		
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	12 165	12 165		
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>479</b>	<b>501</b>	<b>22-</b>	<b>4.43-</b>
65160000 DROITS D'AUTEURS	474	498	24-	4.87-
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	6	4	2	56.71
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>515 192</b>	<b>518 633</b>	<b>3 441-</b>	<b>0.66-</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>20 279</b>	<b>28 160</b>	<b>7 881-</b>	<b>27.99-</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS</b>		<b>5 242</b>	<b>5 242-</b>	<b>100.00-</b>
76170000 PRODUITS FINANCIERS SUR CREANC		5 242	5 242-	100.00-
<b>AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES</b>	<b>135</b>		<b>135</b>	
76800000 AUTRES PDTS FINANCIERS	135		135	
<b>Total des Produits financiers</b>	<b>135</b>	<b>5 242</b>	<b>5 107-</b>	<b>97.42-</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>135</b>	<b>5 242</b>	<b>5 107-</b>	<b>97.42-</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>20 414</b>	<b>33 402</b>	<b>12 988-</b>	<b>38.88-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION</b>		<b>1 023</b>	<b>1 023-</b>	<b>100.00-</b>
67120000 PENALITES ET AMENDES		516	516-	100.00-
67180000 AUTRES CHAR.EXCEP.GESTION		507	507-	100.00-

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/03/2024 12	Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS 68760000 DOT.PROV.DEPREC.EXCEPT.	108 882		108 882	
	108 882		108 882	
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>	108 882	1 023	107 859	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	108 882-	1 023-	107 859-	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES 69810000 INTEGRATION FISCALE CHARG	3 062	4 934	1 872-	37.94-
	3 062	4 934	1 872-	37.94-
<b>Total des produits</b>	535 607	552 036	16 429-	2.98-
<b>Total des charges</b>	627 136	524 591	102 546	19.55
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>	91 530-	27 445	118 974-	433.50-

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/03/2024 12	Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	411	3 261	2 850-	87.40-
20500000 CONCESS.BREVETS LOGICIELS	14 250	14 250		
28050000 AMORT.CONC.BREVETS LOGIC.	13 839-	10 989-	2 850-	25.94-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 691	72 856	12 165-	16.70-
21810000 INSTAL./AGENC.DIVERS	119 369	119 369		
21831000 MATERIEL INFORMATIQUE	13 192	13 192		
28181000 AMORT.AG.CONS.DIVERSES	58 678-	46 513-	12 165-	26.15-
28183100 AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	13 192-	13 192-		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 375	9 375		
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	9 375	9 375		
<b>Total II</b>	<b>70 477</b>	<b>85 492</b>	<b>15 015-</b>	<b>17.56-</b>
MARCHANDISES	103 952	96 269	7 683	7.98
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES GDL	103 952	96 269	7 683	7.98
AUTRES CREANCES	285 497	346 222	60 725-	17.54-
40100000 FOURNISSEURS		34	34-	100.00-
42100000 PERS. RÉMUNÉRATION DUES		37	37-	100.00-
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	3 608	3 608		
44566100 TVA DEDUCT.S/ACHATS	14 749	19 980	5 230-	26.18-
44566200 TVA DED INTRACOM NEW	652		652	
44580000 REGUL. TVA COLLECTEE	106	106		
44580100 REGUL. TVA DEDUCTIBLE	2 633	2 633		
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	4 200	4 200		
44860000 ETAT AUTRES CH. A PAYER		3 075	3 075-	100.00-
45100003 C/C MMT 31	108 882	82 000	26 882	32.78
45100004 C/C MMM13	9 000	20 000	11 000-	55.00-
45517000 C/C SOFA	248 420	208 420	40 000	19.19
46712500 BUTLERS NIMES	2 129	2 129		
49500000 PROV.DEPR.COMPTES GROUPE	108 882-		108 882-	
DISPONIBILITES	47 098	98 202	51 104-	52.04-
51110000 CB BÉZIERS	4 501	1 121	3 380	301.62
51210000 SMC		65 195	65 195-	100.00-
51220000 CREDIT MUTUEL	34 946	15 022	19 923	132.63
51230000 SOCIETE GENERALE	3 617		3 617	
51280000 COMPTE A TERME		15 000	15 000-	100.00-
53000000 CAISSE BÉZIERS	385	385		
58010000 ESPÈCES BÉZIERS	3 649	1 479	2 170	146.72
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	26 571	26 024	547	2.10
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	26 571	26 024	547	2.10
<b>Total III</b>	<b>463 119</b>	<b>566 717</b>	<b>103 598-</b>	<b>18.28-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>533 596</b>	<b>652 208</b>	<b>118 613-</b>	<b>18.19-</b>

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/03/2024 12	Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>CAPITAL</b>	10 000	10 000		
10130000 CAPITAL APPELÉ VERSÉ	10 000	10 000		
<b>RESERVE LEGALE</b>	1 000	1 000		
10611000 RESERVE LEGALE PROP.DITE	1 000	1 000		
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	77 977	50 532	27 445	54.31
11000000 REPORT A NOUVEAU	77 977	50 532	27 445	54.31
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>	91 530-	27 445	118 974-	433.50-
<b>Total I</b>	2 553-	88 977	91 530-	102.87-
<b>EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	315 204	328 957	13 754-	4.18-
16411000 EMPRUNT 190K CMUT MMB34	165 923	172 767	6 845-	3.96-
16412000 EMPRUNT 25K RELAIS CM MMB34	2 481	2 590	109-	4.21-
16413000 PGE 160K COVID19	146 800	153 600	6 800-	4.43-
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES</b>	8 506	5 444	3 062	56.25
45100010 C/C BIJOUX CONNECTION	510	510		
45144400 C/C GROUPE INTEGRATION FISCALE	7 996	4 934	3 062	62.06
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>	174 726	184 502	9 776-	5.30-
40100000 FOURNISSEURS	148 806	158 582	9 776-	6.16-
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	25 920	25 920		
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	22 302	14 762	7 540	51.07
42820000 CONGES A PAYER	8 621	8 352	269	3.22
43100000 URSSAF BEZIERS	1 514	1 522	8-	0.49-
43702000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	90		90	
43708000 DEV. PARITARISME	170	64	105	164.07
43710000 CAISSE RETRAITE KLESIA	1 570	1 614	44-	2.75-
43720000 APICIL PREVOYANCE	490	242	247	102.23
43730000 AXA MUTUELLE	1 016	918	98	10.67
43820000 ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	1 614	1 483	131	8.83
43860000 ORG.SOC. CHARGES A PAYER	90	18	71	388.98
44551000 TVA A DECAISSER	6 409	549	5 860	NS
44571000 TVA COLL INTRACOM NEW	652		652	
44571200 TVA COLLECTEE 20%	67		67	
<b>AUTRES DETTES</b>		1 655	1 655-	100.00-
46710000 MMT31		1 655	1 655-	100.00-
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	15 411	27 911	12 500-	44.79-
48700000 PROD.CONSTATES D'AVANCE	15 411	27 911	12 500-	44.79-
<b>Total IV</b>	536 149	563 232	27 083-	4.81-
<b>TOTAL GENERAL</b>	533 596	652 208	118 613-	18.19-



## *ANNEXE COMPTABLE*

CAZES-GODDYN  
500 Rue Léon Blum  
Immeuble Le Thélème  
34965 Montpellier cedex 2

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 533 595.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 515 971.31 Euros et dégageant un déficit de 91 529.69- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Une procédure de sauvegarde est en cours depuis le 15/06/2020. Un plan de sauvegarde a été arrêté par le Tribunal de commerce de Montpellier le 25/03/2022.

La société MMB 34 a intégré au 01/03/2022 le périmètre d'intégration fiscale constitué par la société mère SAS SOFA DEVELOPPEMENTS (siren 788851889).

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	14 250		
Installations générales agencements aménagements divers	119 369		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 192		
TOTAL	132 561		
Prêts, autres immobilisations financières	9 375		
TOTAL	9 375		
TOTAL GENERAL	156 186		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			14 250	14 250
Installations générales agencements aménagements divers			119 369	119 369
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 192	13 192
TOTAL			132 561	132 561
Prêts, autres immobilisations financières			9 375	9 375
TOTAL			9 375	9 375
TOTAL GENERAL			156 186	156 186

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		10 989	2 850		13 839
Installations générales agencements aménagements divers		46 513	12 165		58 678
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 192			13 192
TOTAL		59 705	12 165		71 870
TOTAL GENERAL		70 694	15 015		85 709
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises	
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 850				
Instal.générales agenc.aménag.divers	12 165				
TOTAL	12 165				
TOTAL GENERAL	15 015				

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 375		9 375
Impôts sur les bénéfices	3 608	3 608	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 340	22 340	
Groupe et associés	366 302	366 302	
Débiteurs divers	2 129	2 129	
Charges constatées d'avance	26 571	26 571	
<b>TOTAL</b>	<b>430 326</b>	<b>420 951</b>	<b>9 375</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	315 204	13 355	139 005	162 844
Fournisseurs et comptes rattachés	174 726	174 726		
Personnel et comptes rattachés	8 621	8 621		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 553	6 553		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 128	7 128		
Groupe et associés	8 506	8 506		
Produits constatés d'avance	15 411	15 411		
<b>TOTAL</b>	<b>536 149</b>	<b>234 300</b>	<b>139 005</b>	<b>162 844</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 754			

Les modalités de remboursement ont été établies par la mise en place du plan de sauvegarde arrêté par le Tribunal de commerce de Montpellier le 25/03/2022

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
SOFA DEVELOPPEMENTS	1.0000 1.0000	10 000			10 000

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
BREVETS ET LICENCES	14 250	20.00

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### **Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 920
Dettes fiscales et sociales	10 324
Total	36 244

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

### Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	25 920
CONGES A PAYER	8 620
CHARGES SUR CONGES A PAYER	1 614
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	90
Total	36 244

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		26 571
Total		26 571
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		15 411
Total		15 411

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

### Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	26 571		
Total	26 571		

### Détail des produits constatés d'avance

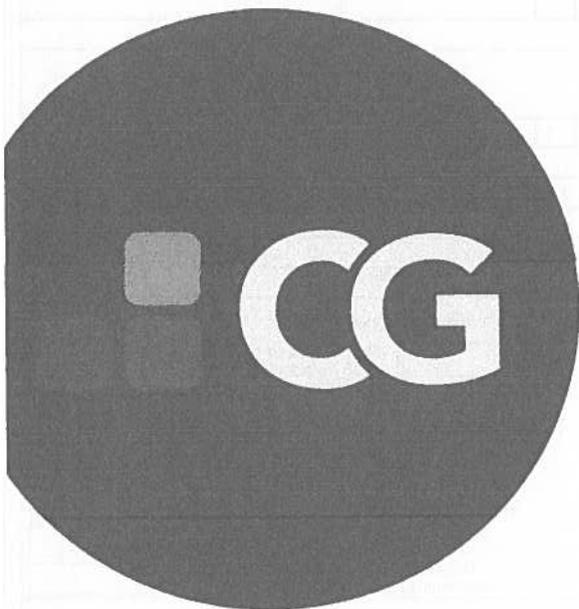
(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	15 411		
Total	15 411		

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	
- EMPRUNT CREDIT MUTUEL	190 000
Total	190 000



## *DOSSIER FISCAL*

**CAZES-GODDYN**  
500 Rue Léon Blum  
Immeuble Le Thélème  
34965 Montpellier cedex 2

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042023	et clos le	31032024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS MMB 34			3 Passage Bruyas		
SIRET	8	4	5	1	9
	0	3	2	1	0
	0	0	0	1	6
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SAS SOFA DEVELOPPEMENT 215 RUE DES ROUQUETTES					
34820 TEYRAN					
SIRET			7	8	8
			5	1	8
			8	9	0
			0	0	1
			4		

<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées	commerce de détails			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>					
<b>1 Résultat fiscal</b>		Bénéfice imposable au taux normal			
Bénéfice imposable à 15%		20	414	0 Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
<b>2 Plus-values</b>					
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)	
<b>3 Abattements sur le bénéfice et exonérations</b>					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W					

<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					
<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)</b>					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

<b>H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	
Si oui, indication du logiciel utilisé			CEGID		

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
CAZES - GODDYN 500 Rue Léon Blum Immeuble Le Thélème 34965 Montpellier cedex 2 Tél: 04.67.20.20.20			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	Lieu	MONTPELLIER
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire:		
			Signature		
<b>Examen de conformité fiscale (ECF)</b>					





Désignation de l'entreprise : SAS MMB 34

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1.0....0.0.0.....)	DA	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC				
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF				
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG				
	Report à nouveau	DH	77 977	50 532		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(91 530)	27 445		
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	(2 553)	88 977		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	<b>TOTAL (II)</b>	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	<b>TOTAL (III)</b>	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	315 204	328 957		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	8 506	5 444		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	174 726	184 502		
	Dettes fiscales et sociales	DY	22 302	14 762		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA		1 655		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	15 411	27 911		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	536 149	563 232			
Ecart de conversion passif *	(V)	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	533 596	652 208			
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Ecart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	234 300	247 629			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS MMB 34

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	515 971	FB	FC	515 971	530 022	
	Production vendue	} biens*	FD		FE	FF		
			} services*	FG		FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		515 971	FK	FL	515 971	530 022
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	7 000	2 667	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	12 500	14 098	
	Autres produits (1) (11)				FQ		6	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	535 471	546 794	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	220 562	217 448	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(7 683)	(7 987)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	417		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	156 747	168 625	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	17 355	16 663	
	Salaires et traitements*				FY	93 562	90 148	
	Charges sociales (10)				FZ	18 738	18 219	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	} Sur immo. {	- dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	HS	GA	15 015	15 015
			- dotations aux provisions			GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)				GE	479	501	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	515 192	518 633	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	20 279	28 160	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		5 242	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	135		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	135	5 242	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	135	5 242	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	20 414	33 402	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS MMB 34

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			1 023
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	108 882		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	108 882		1 023
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(108 882)		(1 023)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 062		4 934
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	535 607		552 036
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	627 136		524 591
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(91 530)		27 445
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			5 242
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	12 500		14 098
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	474		498	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6				
	obligatoires A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
Dont cotisations Madelin A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
<b>PROVISION DEPRECIATION COMPTE COURANT</b>			108 882		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS MMB 34		Néant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
				3		4	
				5		6	
				7		8	
				9		10	
				11		12	
				13		14	
				15		16	
				17		18	
				19		20	
				21		22	
				23		24	
				25		26	
				27		28	
				29		30	
				31		32	
				33		34	
				35		36	
				37		38	
				39		40	
				41		42	
				43		44	
				45		46	
				47		48	
				49		50	
				51		52	
				53		54	
				55		56	
				57		58	
				59		60	
				61		62	
				63		64	
				65		66	
				67		68	
				69		70	
				71		72	
				73		74	
				75		76	
				77		78	
				79		80	
				81		82	
				83		84	
				85		86	
				87		88	
				89		90	
				91		92	
				93		94	
				95		96	
				97		98	
				99		100	
				101		102	
				103		104	
				105		106	
				107		108	
				109		110	
				111		112	
				113		114	
				115		116	
				117		118	
				119		120	
				121		122	
				123		124	
				125		126	
				127		128	
				129		130	
				131		132	
				133		134	
				135		136	
				137		138	
				139		140	
				141		142	
				143		144	
				145		146	
				147		148	
				149		150	
				151		152	
				153		154	
				155		156	
				157		158	
				159		160	
				161		162	
				163		164	
				165		166	
				167		168	
				169		170	
				171		172	
				173		174	
				175		176	
				177		178	
				179		180	
				181		182	
				183		184	
				185		186	
				187		188	
				189		190	
				191		192	
				193		194	
				195		196	
				197		198	
				199		200	
				201		202	
				203		204	
				205		206	
				207		208	
				209		210	
				211		212	
				213		214	
				215		216	
				217		218	
				219		220	
				221		222	
				223		224	
				225		226	
				227		228	
				229		230	
				231		232	
				233		234	
				235		236	
				237		238	
				239		240	
				241		242	
				243		244	
				245		246	
				247		248	
				249		250	
				251		252	
				253		254	
				255		256	
				257		258	
				259		260	
				261		262	
				263		264	
				265		266	
				267		268	
				269		270	
				271		272	
				273		274	
				275		276	
				277		278	
				279		280	
				281		282	
				283		284	
				285		286	
				287		288	
				289		290	
				291		292	
				293		294	
				295		296	
				297		298	
				299		300	
				301		302	
				303		304	
				305		306	
				307		308	
				309		310	
				311		312	
				313		314	
				315		316	
				317		318	
				319		320	
				321		322	
				323		324	
				325		326	
				327		328	
				329		330	
				331		332	
				333		334	
				335		336	
				337		338	
				339		340	
				341		342	
				343		344	
				345		346	
				347		348	
				349		350	
				351		352	
				353		354	
				355		356	
				357		358	
				359		360	
				361		362	
				363		364	
				365		366	
				367		368	
				369		370	
				371		372	
				373		374	
				375		376	
				377		378	
				379		380	
				381		382	
				383		384	
				385		386	
				387		388	
				389		390	
				391		392	
				393		394	
				395		396	
				397		398	
				399		400	
				401		402	
				403		404	
				405		406	
				407		408	
				409		410	
				411		412	
				413		414	
				415		416	
				417		418	
				419		420	
				421		422	
				423		424	
				425		426	
				427		428	
				429		430	
				431		432	
				433		434	
				435		436	
				437		438	
				439		440	
				441		442	
				443		444	
				445		446	
				447		448	
				449		450	
				451		452	
				453		454	
				455		456	
				457		458	
				459		460	
				461		462	
				463		464	
				465		466	
				467		468	
				469		470	
				471		472	
				473		474	
				475		476	
				477		478	
				479		480	
				481		482	
				483		484	
				485		486	
				487		488	
				489		490	
				491		492	
				493		494	
				495		496	
				497		498	
				499		500	
				501		502	
				503		504	
				505		506	
				507		508	
				509		510	
				511		512	
				513		514	
				515		516	
				517		518	

Désignation de l'entreprise : SAS MMB 34

Néant  \*

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	10 989	PF	2 850	PG		PH	13 839
<b>TOTAL I</b>		<b>RK</b>	<b>10 989</b>	<b>RM</b>	<b>2 850</b>	<b>RN</b>		<b>RO</b>	<b>13 839</b>
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	46 513	QE	12 165	QF		QG	58 678
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 192	QM		QN		QO	13 192
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		<b>QU</b>	<b>59 705</b>	<b>QV</b>	<b>12 165</b>	<b>QW</b>		<b>QX</b>	<b>71 870</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>		<b>QN</b>	<b>70 694</b>	<b>QP</b>	<b>15 015</b>	<b>QQ</b>		<b>QR</b>	<b>85 709</b>

## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
<b>TOTAL I</b>	<b>RW</b>		<b>RX</b>		<b>RY</b>		<b>RZ</b>		<b>SB</b>		<b>SC</b>		<b>SD</b>
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	X1
<b>TOTAL II</b>	<b>X2</b>		<b>X3</b>		<b>X4</b>		<b>X5</b>		<b>X6</b>		<b>X7</b>		<b>X8</b>
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO
<b>TOTAL III</b>													
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général sans versements	NW						NY				NZ		
<b>(NP + NQ + NR)</b>							<b>(NS + NT + NU)</b>				<b>(NW - NY)</b>		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS MMB 34

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1	2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D
		- corporelles	6E	6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	108 882	6Z		7A	108 882
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	108 882	TZ		UA	108 882
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	108 882	UC		UD	108 882
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF			
	- financières		UG		UH			
	- exceptionnelles		UJ	108 882	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.								
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.								

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SAS MMB 34 Néant  \*

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	9 375	UV		UW	9 375				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * <input type="checkbox"/> UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3 608		3 608					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 340		22 340					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	366 302		366 302						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 129		2 129						
	Charges constatées d'avance	VS	26 571		26 571						
	<b>TOTAUX</b>		VT	430 326	VU	420 951	VV	9 375			
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	315 204		13 355		139 005			162 844	
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	174 726		174 726						
Personnel et comptes rattachés		8C	8 621		8 621						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 553		6 553						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 128		7 128						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	8 506		8 506						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	15 411		15 411						
<b>TOTAUX</b>		VY	536 149	VZ	234 300		139 005			162 844	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	13 754	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS MMB 34		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3   1   0   3   2   0   2   4				
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7 3 062				
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires vus à l'article 209 B du CGI	L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)		I8				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme		ZN				
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WN				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)				XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ 108 882		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3				
				TOTAL I WR 111 944				
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT				
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV				
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)		WH				
		- imposées aux taux de 19 %		WP				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW				
		- imputées sur les déficits antérieurs		XB				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.			ZY				
	Majoration d'amortissement *			XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	LS	XF
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)				XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI	XG			
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2				
				TOTAL II XH 91 530				
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	20 414			
		déficit (II moins I)		XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL	XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL				
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN	20 414 XO			





11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SAS MMB 34</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	50 532	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB							
							- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	27 445		Dividendes			ZE						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions			ZF						
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	<b>77 977</b>		Report à nouveau			ZG		77 977				
										<b>TOTAL II</b>		ZH		77 977
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS									
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	18 000		18 000						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	98 349		97 913						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	8 140		20 216						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	32 259		32 497						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	156 747		168 625						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	3 842		3 822						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	13 513		12 841						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	17 355		16 663						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	103 194		106 004						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	29 875		35 567						
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*				OB	91 457								
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	2.58	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	20 414	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	7 8 8 8 5 1 8 8 9 0 0 0 1 4								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS MMB 34 Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)				
				⑦	⑧	⑨		⑩			⑪
								19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+							
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+							
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+							
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+							
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice								
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme								
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*								
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)								
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)								
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 %								
			(A)		(B)		(C)			
					(ventilation par taux)					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : SAS MMB 34

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <input type="radio"/> ou 12.8% <input checked="" type="radio"/>	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <input checked="" type="radio"/> *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <input type="radio"/> *	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SAS MMB 34 Néant  \*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS MMB 34		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/04/2023	et clos le : 31/03/2024	Durée en nombre de mois	1 2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :	YP		4
dont apprentis	YF		1
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		515 971
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
<b>TOTAL 1</b>	OX		515 971
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		7 000
Variation positive des stocks	OD		7 683
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		12 500
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
<b>TOTAL 2</b>	OM		27 183
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats	ON		231 535
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		99 738
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		479
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
<b>TOTAL 3</b>	OJ		331 753
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG		211 402
<b>V- Cotation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA		211 402
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	515 971	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			EY
			4
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		1 500 782
Période de référence	GY	01/01/2023	GZ
			31/12/2023
Date de cessation	HR		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotation fonctière des entreprises : qualification des effectifs.			

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

N° de dépôt

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)

Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)

Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**  
**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ**  
**COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS MMB 34

N° SIRET : 84519032100016

Exercice ouvert le : 01042023

clos le : 31032024

Néant  \*

Bénéfice comptable de l'exercice  
(report de la ligne WA du 2058 A-SD)

**I - RÉINTÉGRATIONS**

Réintégrations ( report des lignes WD à Y3 du 2058-A-SD)	E1	
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E2	111 944
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	E9	
	Z7	

**II - DÉDUCTIONS**

	TOTAL I	E3	111 944
	Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A-SD)	E4	91 530
Déductions ( report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)		E5	
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	EY	
	• imposées au taux de 15 %	E6	
	• imposées au taux de 0 %	EZ	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7	
	• imputées sur les déficits antérieurs	E8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	

**III - RÉSULTAT FISCAL**

	TOTAL II	F1	91 530
Bénéfice (I-II)	F2	20 414	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	F3		
Déficit (II-I)	F4		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *	F4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*			
Bénéfice	F6 F8	20 414	
Résultat fiscal	F9		
Déficit	F9		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS  
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME  
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS MMB 34

Néant  \*

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée  
la déclaration de résultats : 156 RUE ALFRED NOBEL  
LE MILLENAIRE  
34266 MONTPELLIER CEDEX 2

Exercice ouvert le : 01042023  
clos le : 31032024

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**I - SUIVI DES DEFICITS\***

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice	) M5ter
Déficits imputés		J9	
Déficits reportables		M6	
Déficits nés au titre de l'exercice		H8	
Total des déficits restant à reporter		H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

**II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME**

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19% ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15%	À 19%	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) L'article 219-I-a-sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-NOT-SD et la notice 2032-SD.



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée **SAS MMB 34**  
ou du groupe :

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : **156 RUE ALFRED NOBEL 34266 MONTPELLIER CEDEX 2**

SIRET Société intégrée **84519032100016**

Exercice ouvert le : **01042023** Clos le : **31032024**

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble)

Néant  \*

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	20 414	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
<b>TOTAL</b>	<b>CX</b>	<b>20 414</b>	<b>CY</b>	
<b>BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)</b>	<b>CZ</b>	<b>20 414</b>	<b>DA</b>	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
<b>SOUS TOTAL</b>	BS	ED	EE	A8	EF	EG
<b>TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %</b>	BR			A9		
<b>TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %</b>		B7			B6	
<b>TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %</b>			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 19 %	
Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI.  
 (2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contrevention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI  
 (3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.  
 Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :  
SAS MMB 34  
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :  
156 RUE ALFRED NOBEL  
LE MILLENAIRE  
34266 MONTPELLIER CEDEX 2

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée : 84519032100016  
Exercice ouvert le : 01042023 clos le : 31032024

Néant  \*

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions		
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA			FB		
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2022		FD			FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					FZ		
Autres régularisations (à détailler)		FG			FH		
TOTAL		FK			FL		
BENEFICE (1) FK - FL		FM			FN		
B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME		Cessions d'immobilisations					
		Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
		Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.		GB		F2		F3	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)						F6	
Autres régularisations (à détailler)		GC		F9		G1	
Sous Total		GD		G4		G5	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %		GE				GJ	
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %				E8			E6
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %						E7	E5

(1) Conformément aux articles 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTERIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS MMB 34

N°SIRET : 8 4 5 1 9 0 3 2 1 0 0 0 1 6

Exercice ouvert le : 01042023 clos le : 31032024

Néant  \*

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % <sup>(1)</sup>	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4	5		

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	(Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ)	6
Abandons de créances et subventions directes et indirectes		7
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-values nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession		8
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport		9
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégréées par la société bénéficiaire de cet apport		10
Réévaluations libres		11
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI		12
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12		13

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET  
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE  
AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES  
ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :										SAS SOFA DEVELOPPEMENT																									
SIREN de la société mère :										7	8	8	8	5	1	8	8	9																	
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :										SAS MMB 34																									
SIREN de la société intégrée :										8	4	5	1	9	0	3	2	1																	
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :										156 RUE ALFRED NOBEL 34266 MONTPELLIER CEDEX 2																									
Exercice ouvert le :										0	1	0	4	2	0	2	3	Clos le :										3	1	0	3	2	0	2	4
<b>A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE</b>										<b>Montants rapportés au résultat d'ensemble</b>					<b>Montants déduits du résultat d'ensemble</b>																				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) (2)															MB																				
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)										MC					MD																				
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)										MI																									
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)										ML					MO																				
TOTAL										MP					MQ																				

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP-SD.

2 Lorsque la société intermédiaire, l'entité mère non résidente, ou la société étrangère remplit depuis plus d'un exercice les conditions pour être membre du groupe, autres que celle d'être soumise à l'impôt sur les sociétés en France.